

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 17 (1944)

Heft: 5-6

Artikel: Concours de la captivité

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE LA CAPTIVITÉ

organisé par l'Aide aux prisonniers de guerre de l'Union chrétienne de jeunes gens, le Fonds européen de secours aux étudiants et le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du Bureau international d'éducation.

PROGRAMME DU CONCOURS D'ARCHITECTURE

Ce concours avait pour objet la recherche du meilleur type d'habitation familiale pour la reconstruction d'une région dévastée par la guerre.

Les concurrents avaient la faculté de choisir la région dans laquelle ils situaient le type de logement proposé. Ils devaient indiquer quelle était la région choisie et celle-ci ne pouvait pas être de caractère purement agricole.

L'habitation devait convenir aux besoins d'une famille de quatre à cinq personnes.

Il n'était rien précisé en ce qui concernait le mode de groupement : maisons isolées ou jumelées, en rangées, à un ou plusieurs étages. On demandait cependant que chaque famille dispose d'un terrain cultivable d'une surface de 400 m². Les concurrents devaient rechercher avant tout un type de construction rapide, simple et économique, se pré-

tant à une exécution en grandes séries (maisons construites entièrement ou en partie en éléments préfabriqués, aisément transportables et d'un montage rapide).

On devait cependant pouvoir, par la combinaison des éléments, créer divers types permettant d'éviter l'uniformité et de répondre à la variété des besoins locaux : orientation et pente des terrains, vents dominants, vue, etc. Enfin, on devait tenir compte, dans le choix du type de construction, de la pénurie de certains matériaux, tels que fer et ciment, qui risque de se prolonger un certain temps après la guerre, ainsi que de la difficulté des transports.

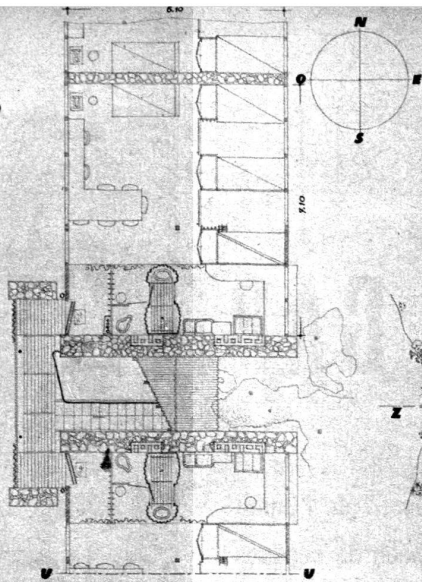
Etaient admis à prendre part au concours : tous les architectes, élèves architectes, ainsi que les techniciens du bâtiment, prisonniers de guerre, sans distinction de nationalité.

PROGRAMME DU CONCOURS D'URBANISME

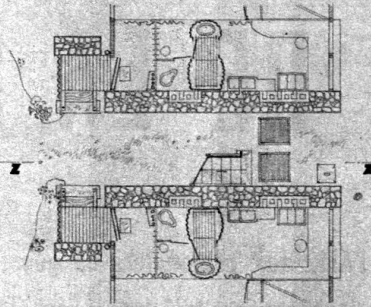
Projet de reconstruction d'un petit centre rural pour les régions dévastées par la guerre. Ce projet devait comporter tous les éléments nécessaires à la vie du centre d'une centaine de ménages d'agriculteurs, installés dans des fermes

à proximité du centre, soit : école, église, place de marché, bâtiment administratif, gare ferroviaire ou routière, magasins d'alimentation, places de jeux pour enfants, plantations, etc...

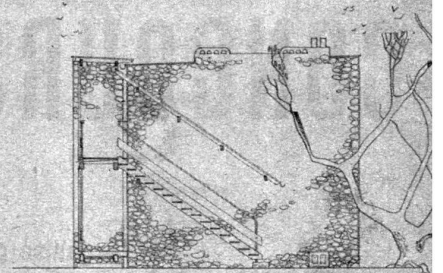
IS₃



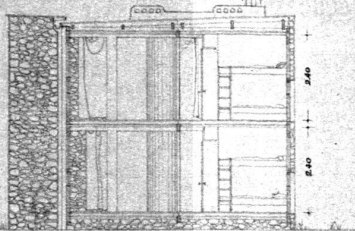
1^{er} ETAGE



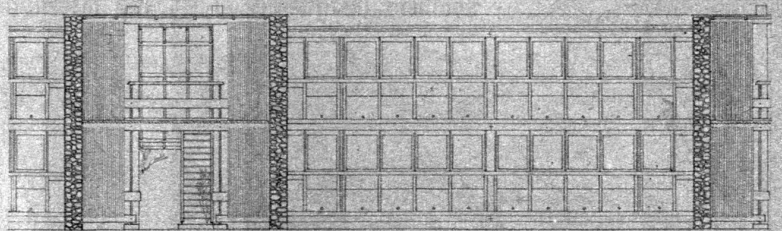
REZ-DE-CHAUSSÉE



COUPE X-X



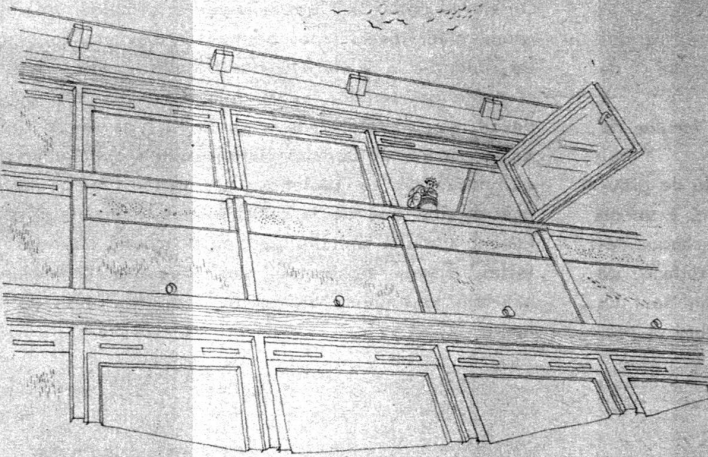
COUPE U-U



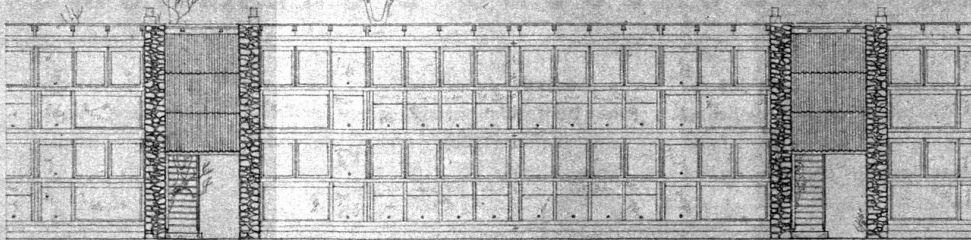
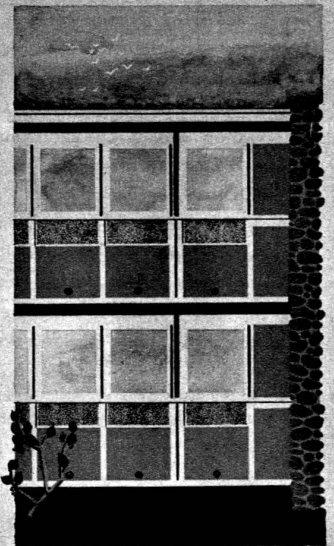
FAÇADE OUEST

1:100

IS₄



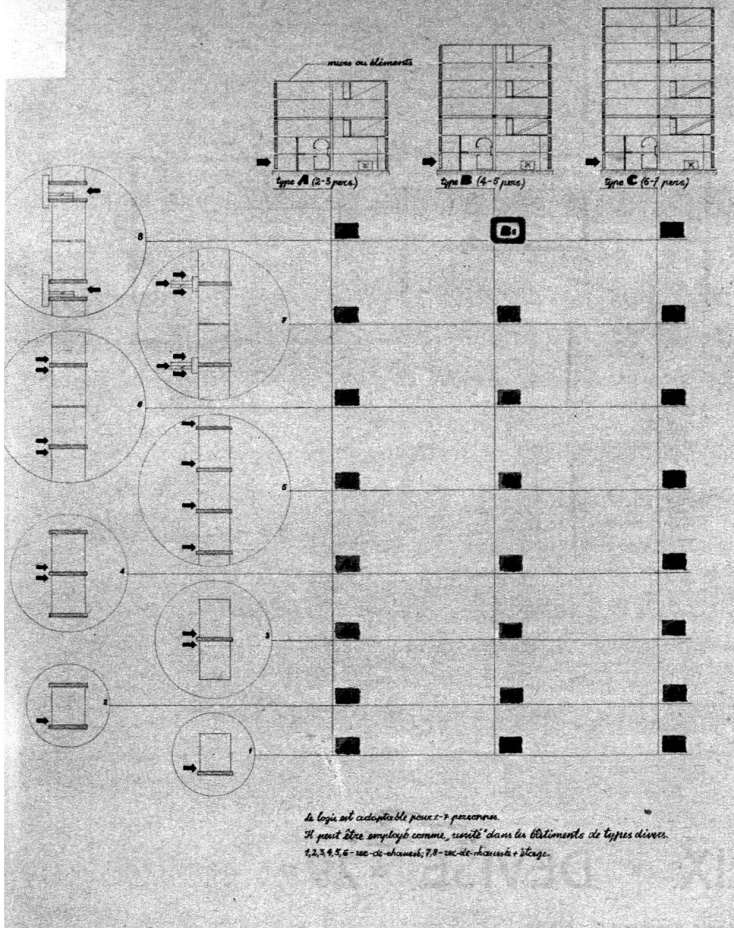
ETUDE DE FAÇADE



FAÇADE EST 1:100

Grâce à l'emploi de matériaux locaux et à la possibilité de varier les proportions des ouvertures (hauteur, largeur) et à l'absence de tout système de ventilation mécanique, les murs de maçonnerie assurent une excellente isolation thermique et acoustique. L'absence de ponts thermiques est assurée par l'emploi de matériaux homogènes et de murs de maçonnerie pleine. Les ouvertures sont réalisées en bois et sont dotées de vitrages à double isolation thermique et acoustique. Les murs de maçonnerie sont réalisés en blocs de terre cuite et sont dotés d'un traitement de surface qui assure une excellente isolation thermique et acoustique. Les ouvertures sont réalisées en bois et sont dotées de vitrages à double isolation thermique et acoustique. Les murs de maçonnerie sont réalisés en blocs de terre cuite et sont dotés d'un traitement de surface qui assure une excellente isolation thermique et acoustique.

DIVERSES APPLICATIONS DU LOGIS



PREMIER PRIX DEVISE « IS »

Plan très rationnel composé d'éléments standards (cellule douche et lavabo) adaptés sur une surface très réduite pour une famille de six personnes. Possibilités de réaliser ces logements en plusieurs dimensions et sur un ou deux étages.

L'architecture, très étudiée, présente de belles qualités plastiques ; simple et vivante, elle est peut-être trop raffinée pour le but recherché.

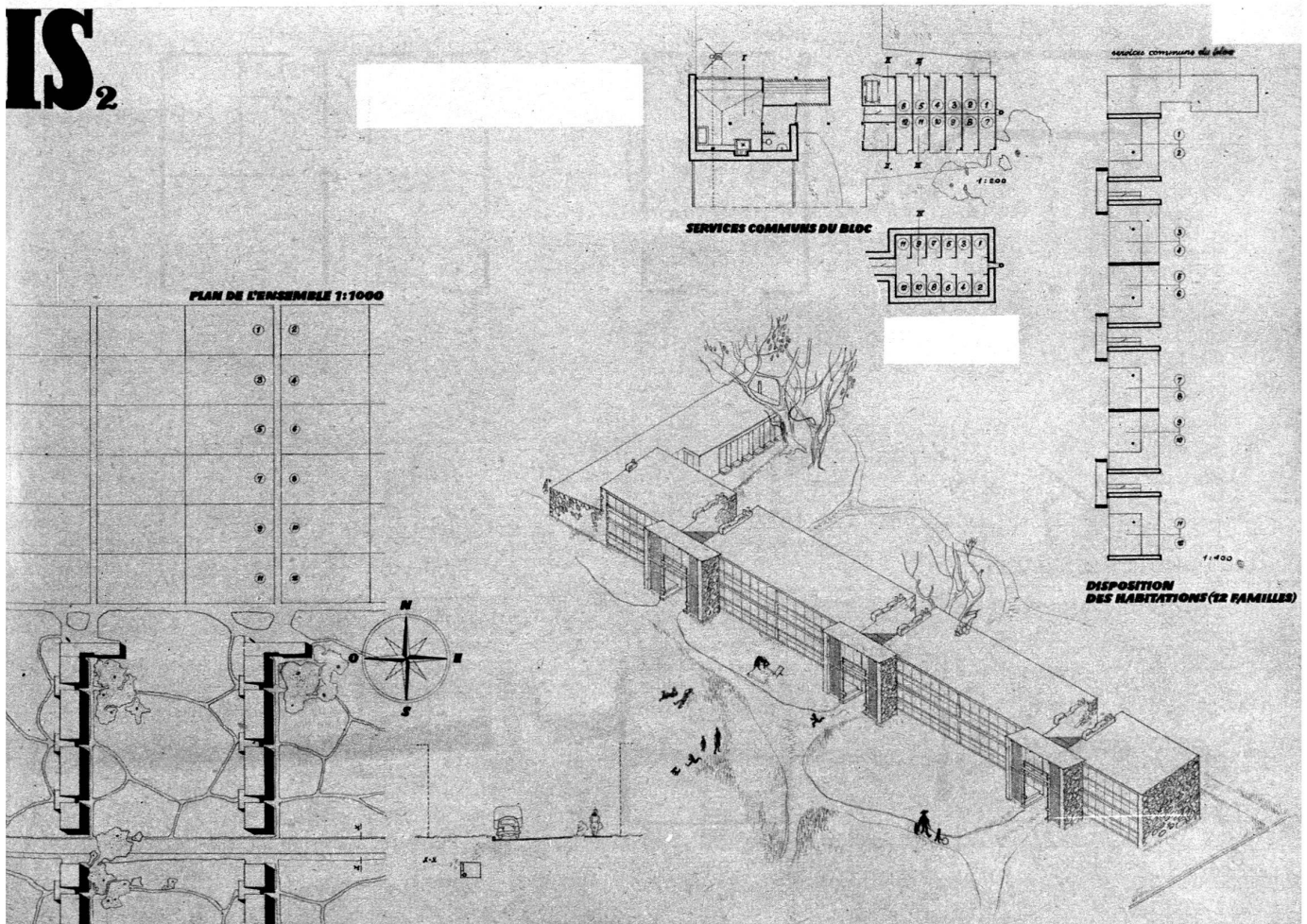
Le groupement des logements est particulièrement heureux.

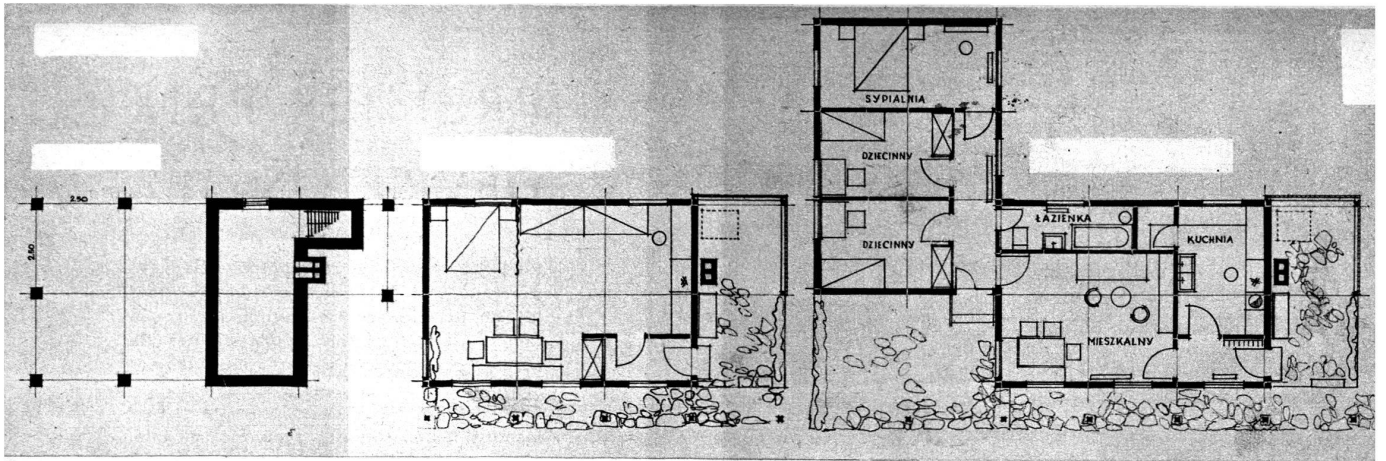
Les services communs sont concentrés dans un pavillon hors des habitations.

Système de construction : structure et panneaux de remplissage en bois entre deux mitoyens. Toutefois, les panneaux de remplissage concernant particulièrement les vitrages sont d'une conception très délicate pour le transport et le montage.

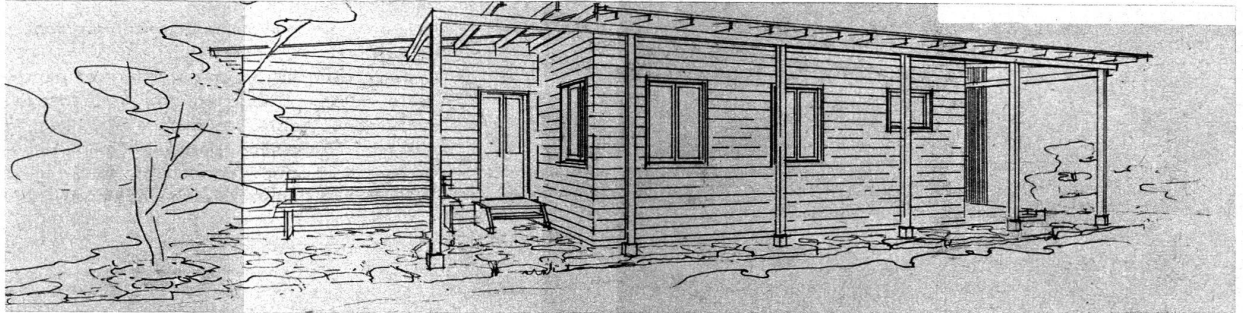
Voir également notre couverture...

IS₂



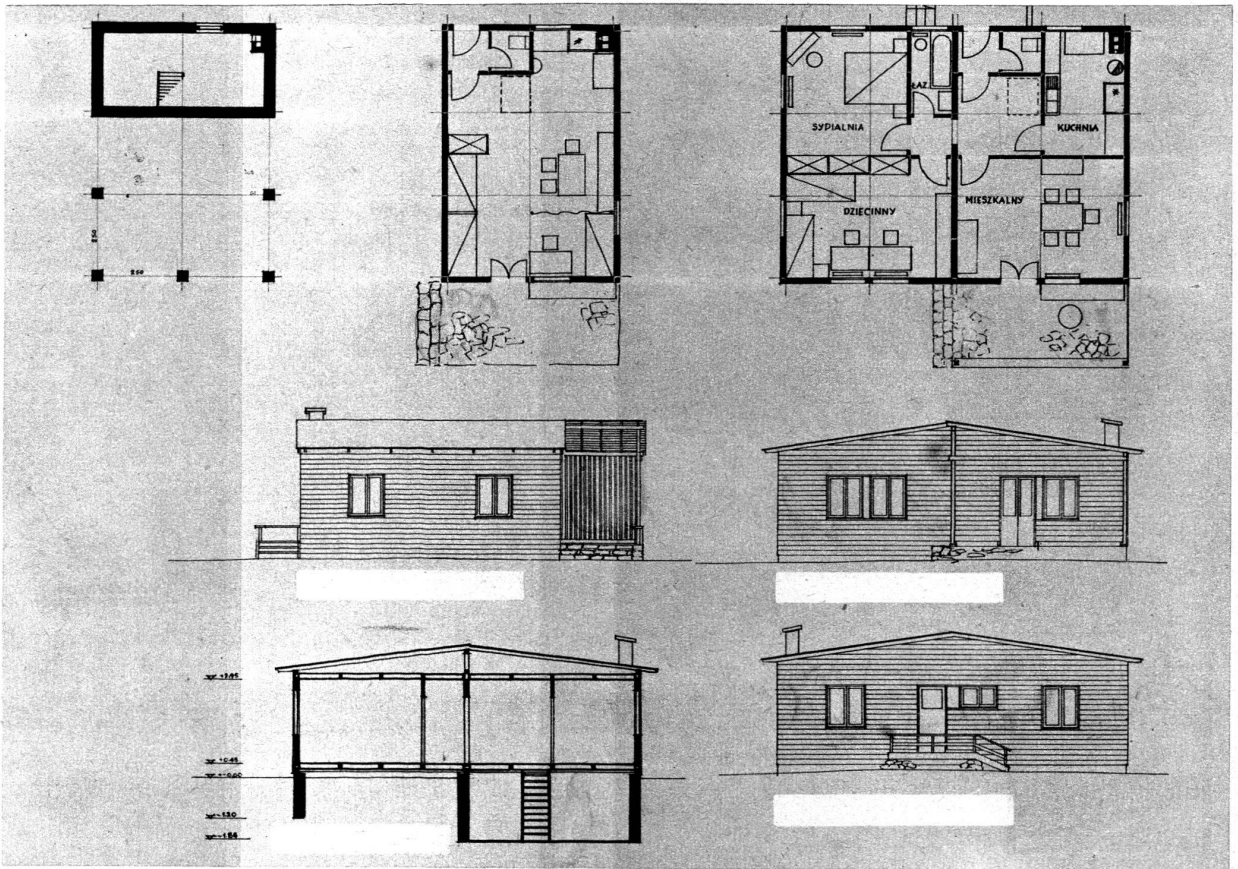


TYPE A Sous-sol • Rez-de-chaussée 1re étape • Rez-de-chaussée 2e étape • 1 : 200.

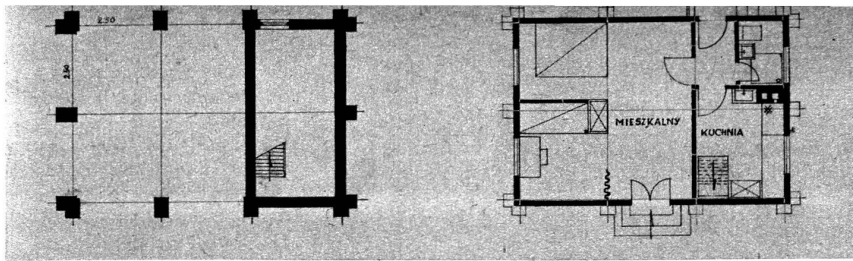


DEUXIÈME PRIX • DEVISE «29»

TYPE B En haut : Sous-sol • Rez-de-chaussée 1re étape • Rez-de-chaussée 2e étape.
 Au milieu : Façades latérale et principale 2e étape.
 En bas : Coupe et façade postérieure 2e étape.

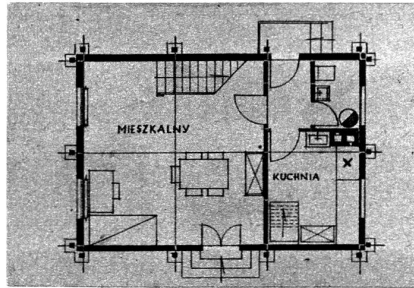


DEVISE « 29 »

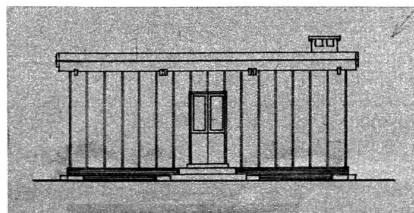
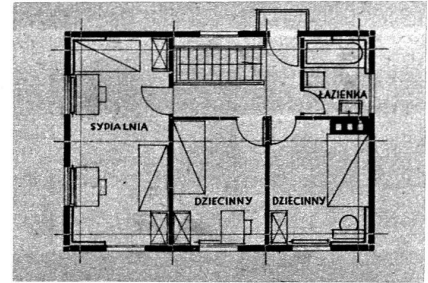


Plans 1re étape.

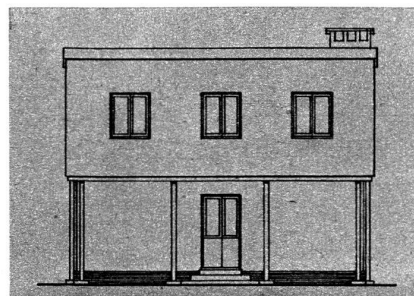
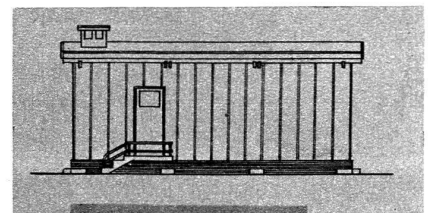
TYPE F



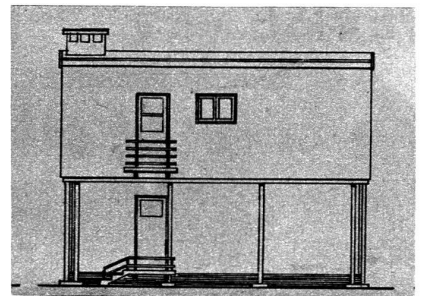
Plans 2e étape.



Façades 1re étape.



Façades 2e étape.

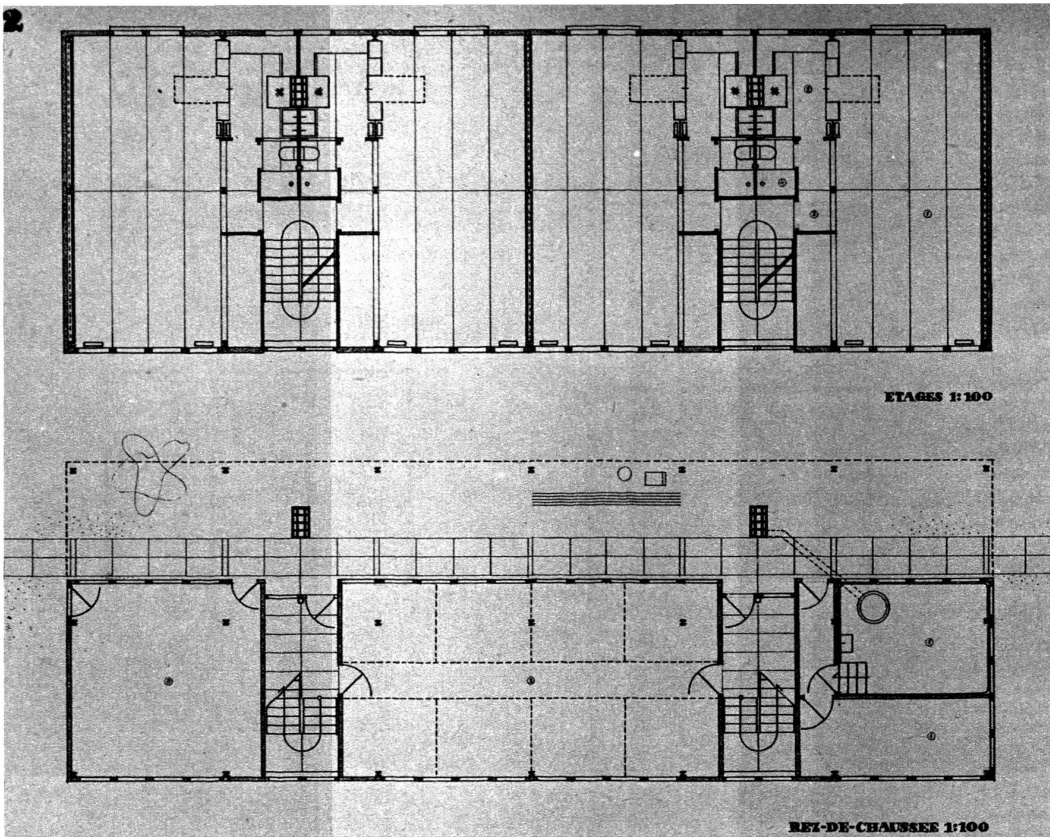


Plusieurs propositions de plans dans le système de la maison croissante soit en plan, soit en élévation. Les plans A, B, F et G sont particulièrement intéressants quant à leurs possibilités de développement.

L'architecture est modeste et découle de la structure.

Beaucoup de variations d'implantation avec un système très simple.

Système de préfabrication : structure et panneaux de remplissage en bois.



Groupe de deux maisons à quatre appartements (deux par étage).

L'élément type du plan est formé d'un escalier, de deux cuisines, W.-C. et bains, donnant la possibilité, dans l'espace libre, de réaliser encore une série de dispositions dans l'aménagement du futur logis selon les besoins des habitants.

En revanche, au rez-de-chaussée, les services généraux sont trop développés par rapport à l'ensemble du bâtiment.

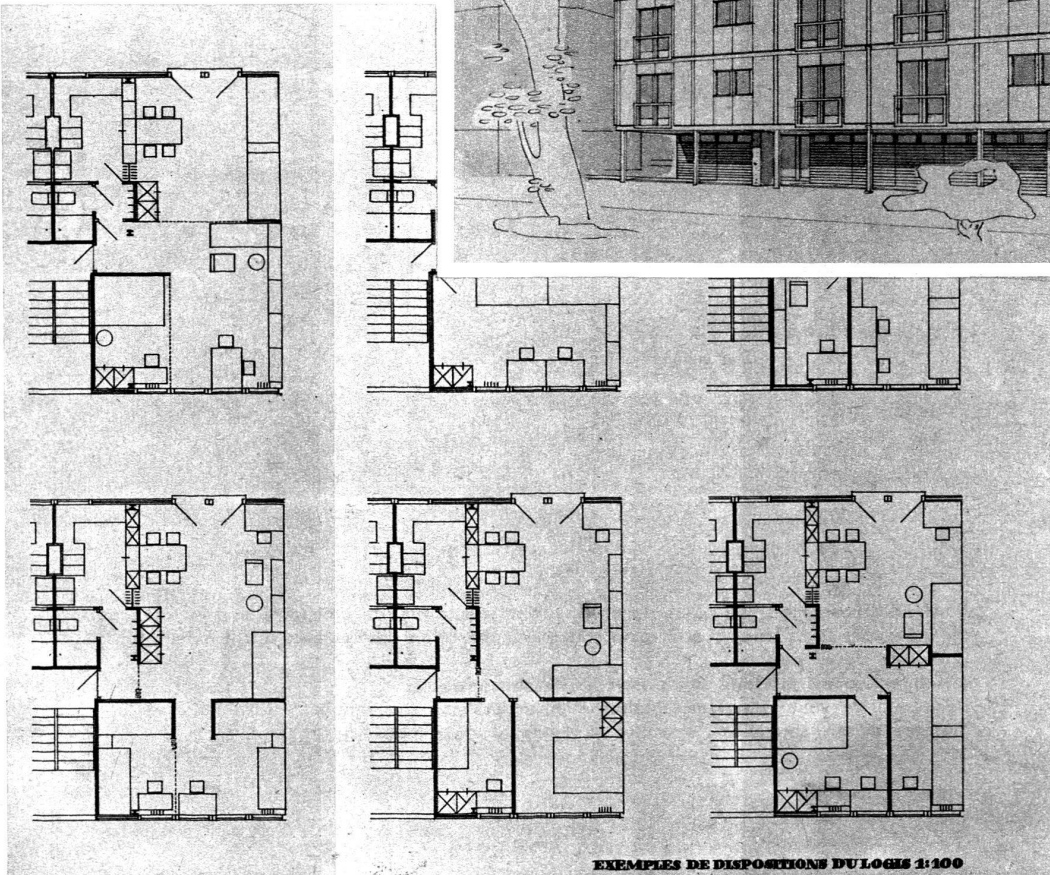
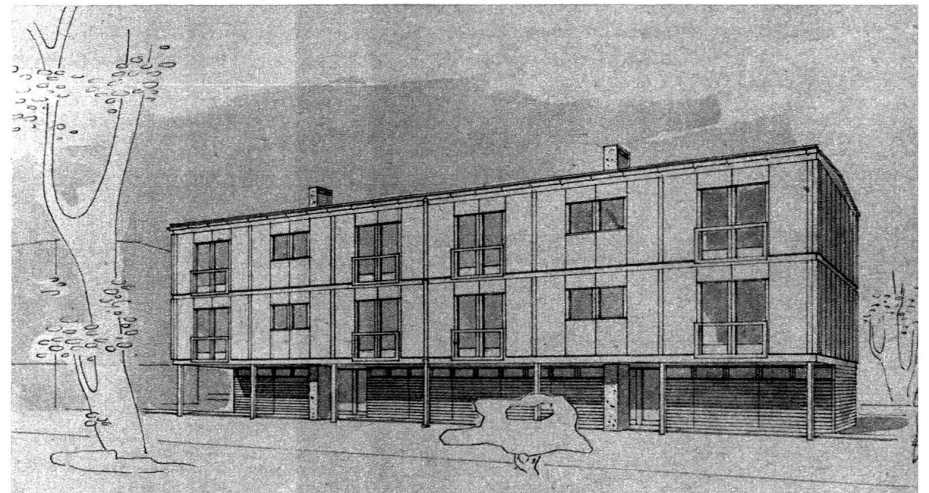
L'architecture est élégante, nette et bien étudiée, elle

1. Surface logis 40 m. 75.
2. Cuisine.
3. Antichambre.
4. Bains, W.-C.

1. Buanderie.
2. Réduits individuels.
3. Garage de vélos.

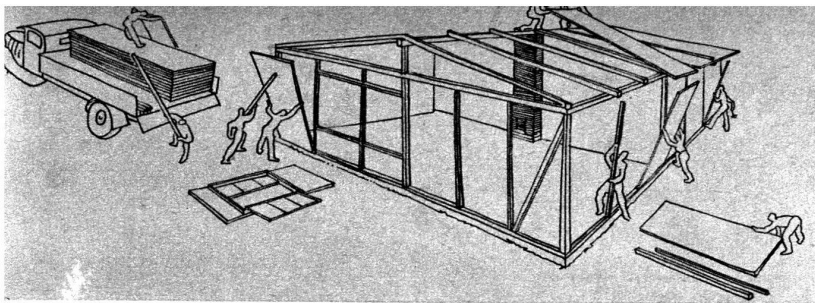
Echelle 1 : 200.

TROISIÈME PRIX DEVISE « R »

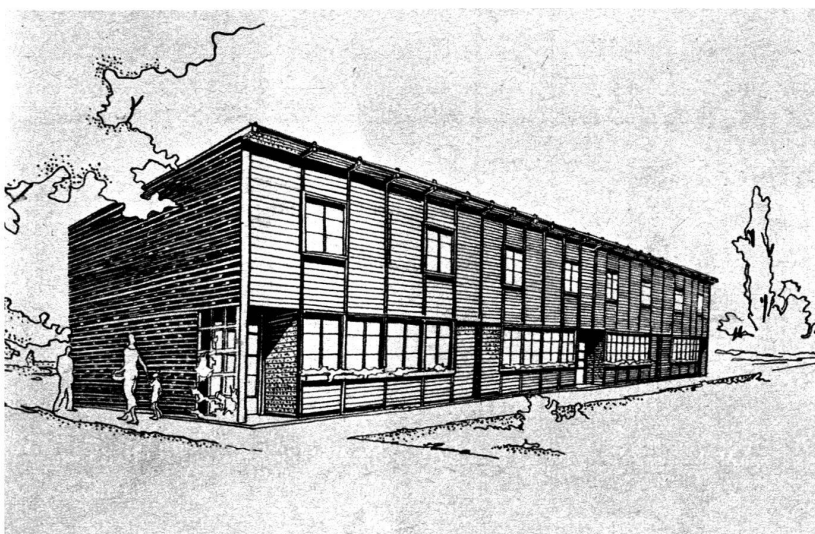
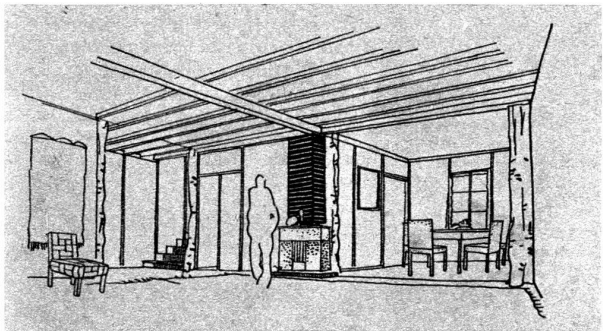
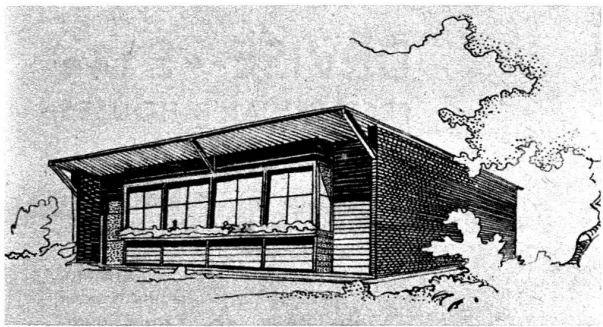
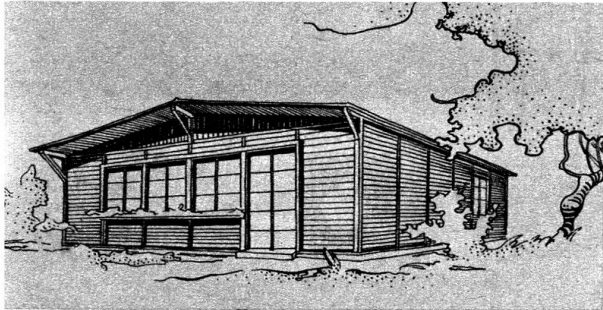
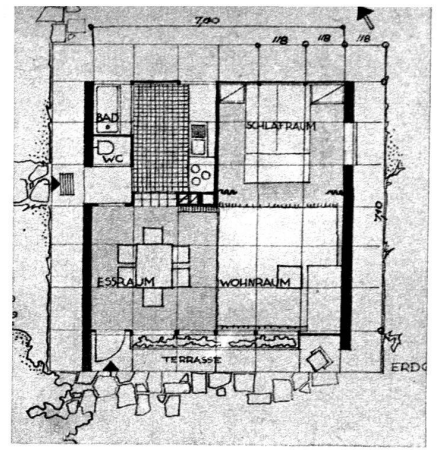


découle de la structure et du plan.

Système de construction : structure en fer, remplissage en panneaux de bois. Principe de construction exprimé très clairement, dont les détails sont simplement et judicieusement étudiés. Toutefois, on peut se demander si un système si délicat répond aux exigences immédiates de l'après-guerre, vu le manque de main-d'œuvre qualifiée.



Maison isolée
Plan 1 : 200.



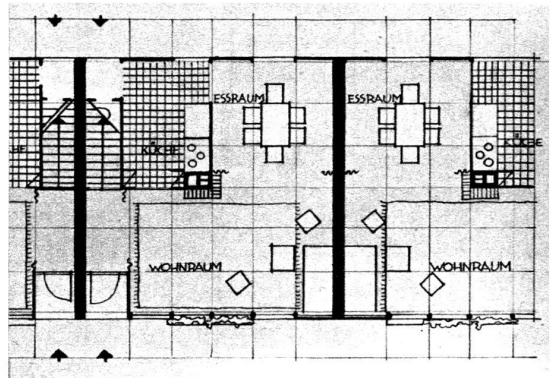
MENTION

DEVISE « 53 » WACHSENDES HAUS

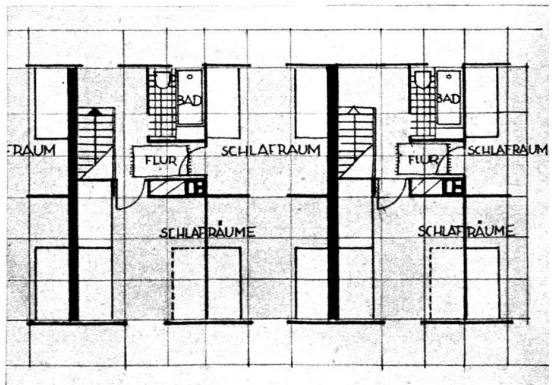
Le plan s'adapte bien à la structure et présente un organisme intéressant. Etabli sur le principe de la maison croissante, il est cependant difficilement réalisable dans certains cas où le déplacement des W.-C. et des baigns est obligatoire.
Belle expression architecturale dans sa sobriété.
Système de préfabrication : structure et panneaux de remplissage en bois.

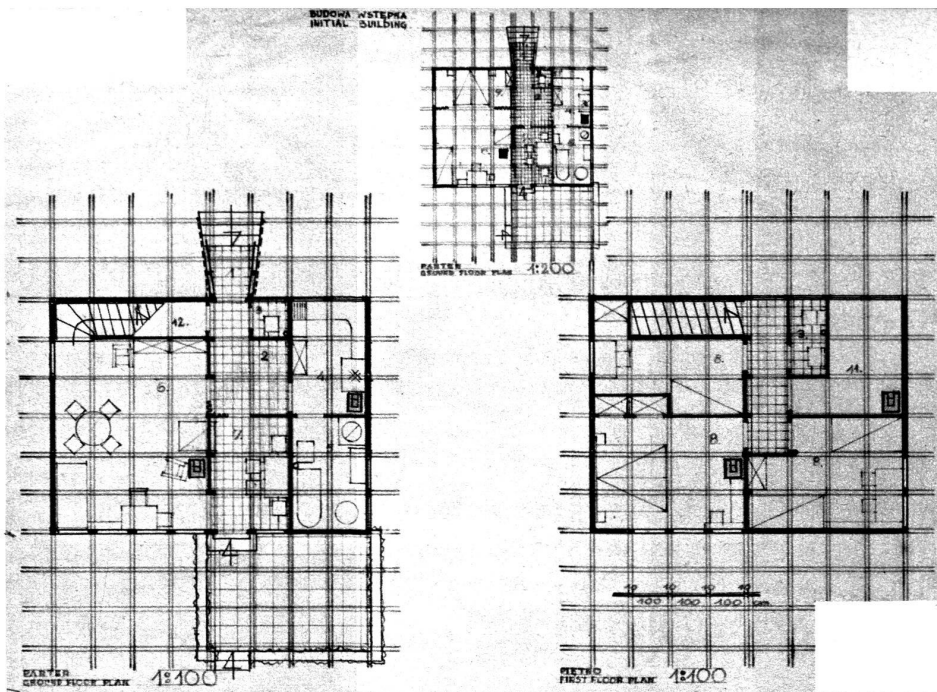
Maisons en rangée.

Rez-de-chaussée 1 : 200.



Etage 1 : 200.



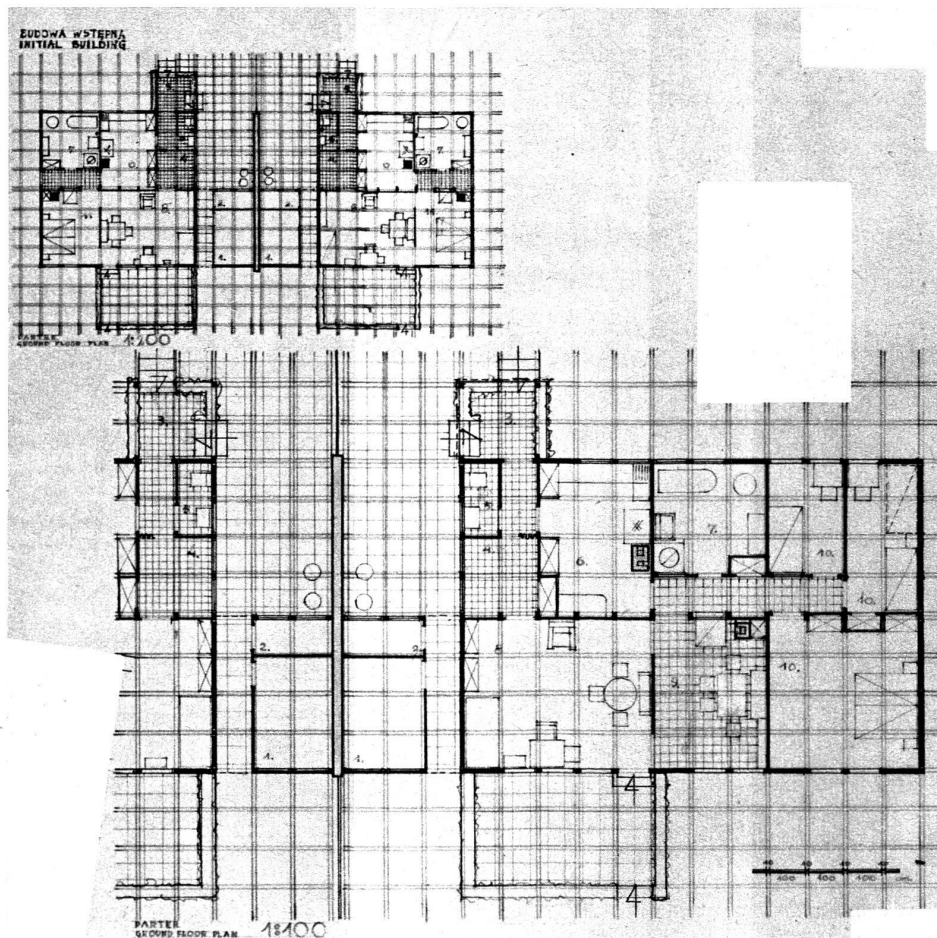


TYPE A A l'échelle 1 : 400 la disposition initiale ; à l'échelle 1 : 200, la disposition définitive.

MENTION

DEVISE « E 12 » PREFABRICATED HOUSES

TYPE D A l'échelle 1 : 400 la disposition initiale, à l'échelle 1 : 200 la disposition définitive.



Quatre types de plans sur le principe de la maison croisante.

L'organisme est intéressant quoique trop volumineux pour sa destination d'après guerre. Certains locaux et dégagements sont disproportionnés. L'expression architecturale, simple et modeste, découle bien de la structure adoptée.

Système de préfabrication : structure et panneaux de remplissage en bois.

MENTION

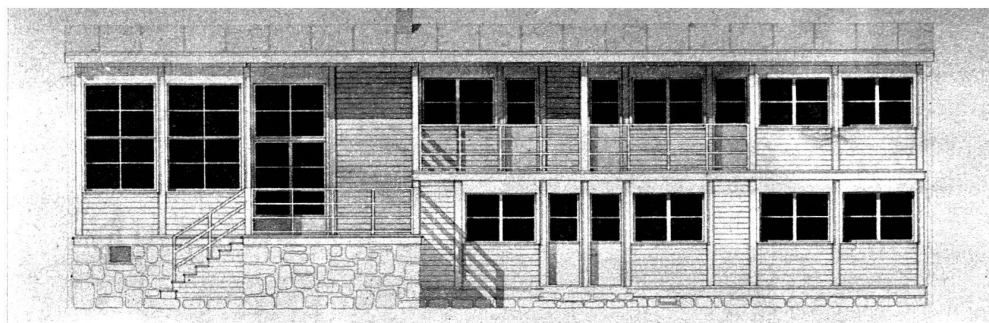
DEVISE

—
DOMUS
HOMINIS
SPECIES
—

Projet de conception très luxueuse. Le plan est clair mais trop dispendieux. Il présente des recherches intéressantes, tout spécialement en ce qui concerne le grand hall faisant liaison entre les services généraux au rez-de-chaussée et les chambres d'habitation au premier étage.

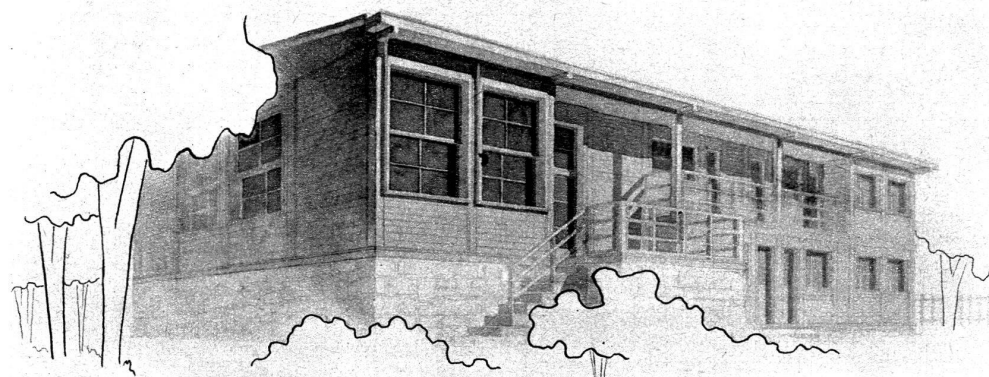
L'architecture des façades est agréable, vivante et très étudiée de proportions. Système de construction : structure et panneaux de remplissage en bois dont tous les détails sont minutieusement étudiés et agréablement présentés, mais en revanche trop compliqués.

Il semble que le souci d'une belle présentation a primé sur la concentration de l'étude générale.



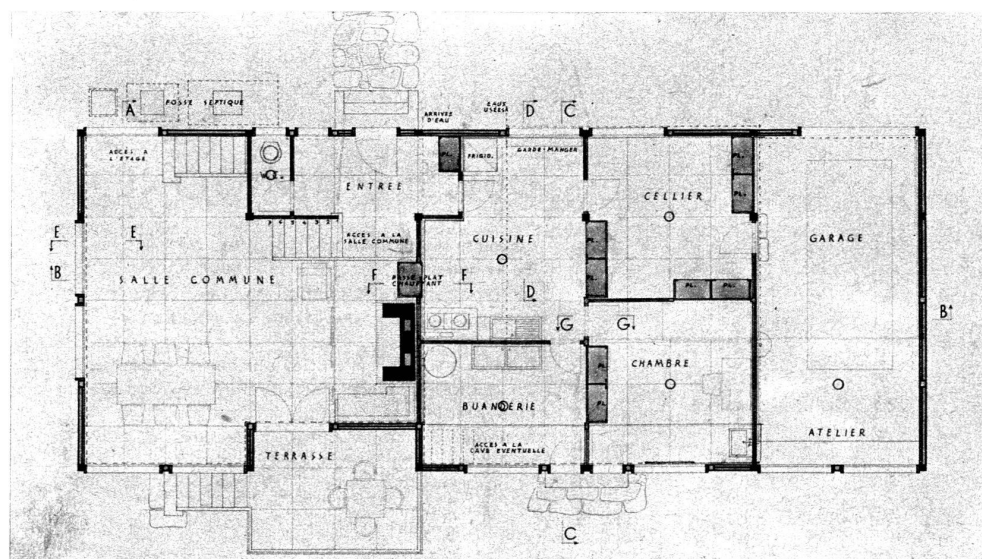
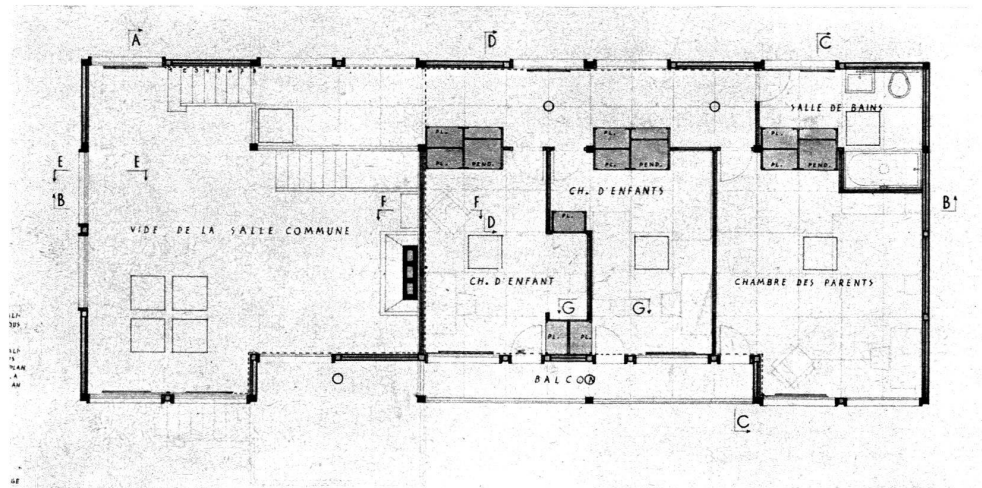
Façade sud.

Echelle 1 : 150.

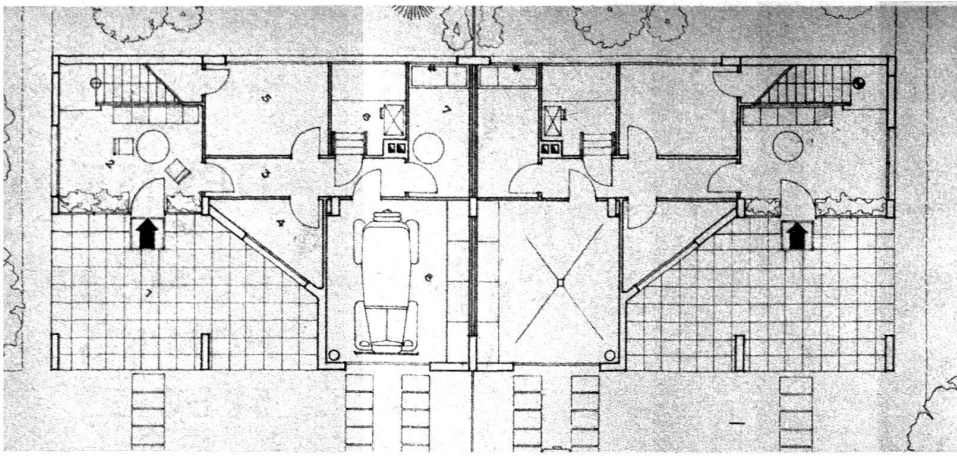


Perspective sud-ouest

Ci-dessous : rez-de-chaussée 1 : 150.



Plan de l'étage 1 : 150.



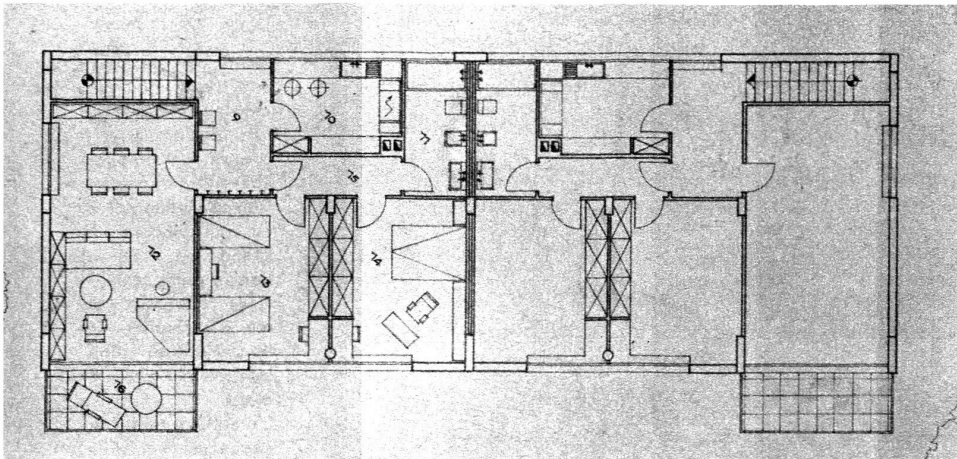
MENTION

PSEUDONYME :

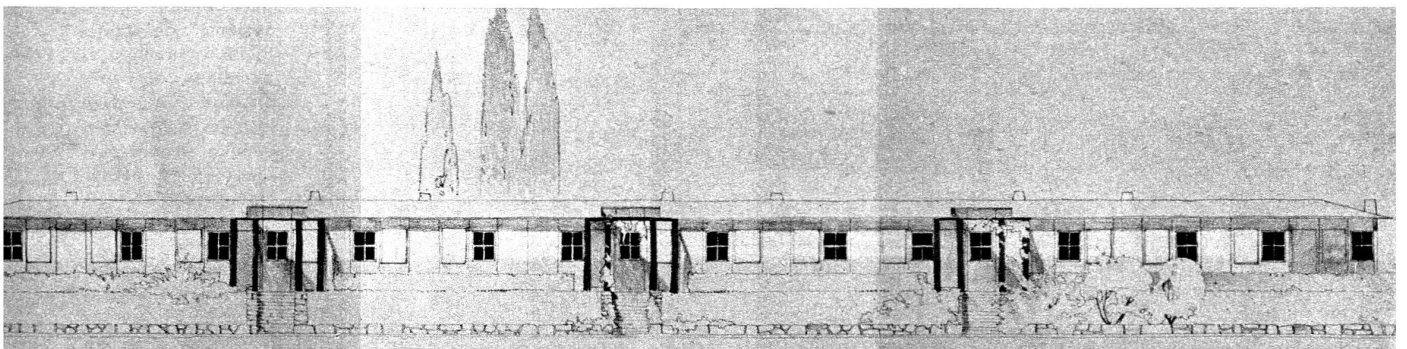
**RAYMOND
AUBERT**

La conception de la villa n'est pas applicable à des éléments préfabriqués. Le plan, quoique trop schématique, est intéressant par sa clarté.

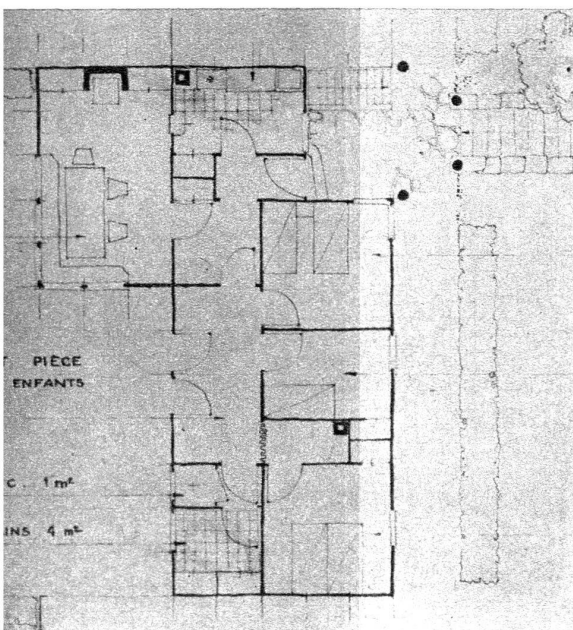
L'expression architecturale est rigide et manque parfois de sensibilité.



Plans 1 : 200.



Façade 1 : 300.



Plan 1 : 200.

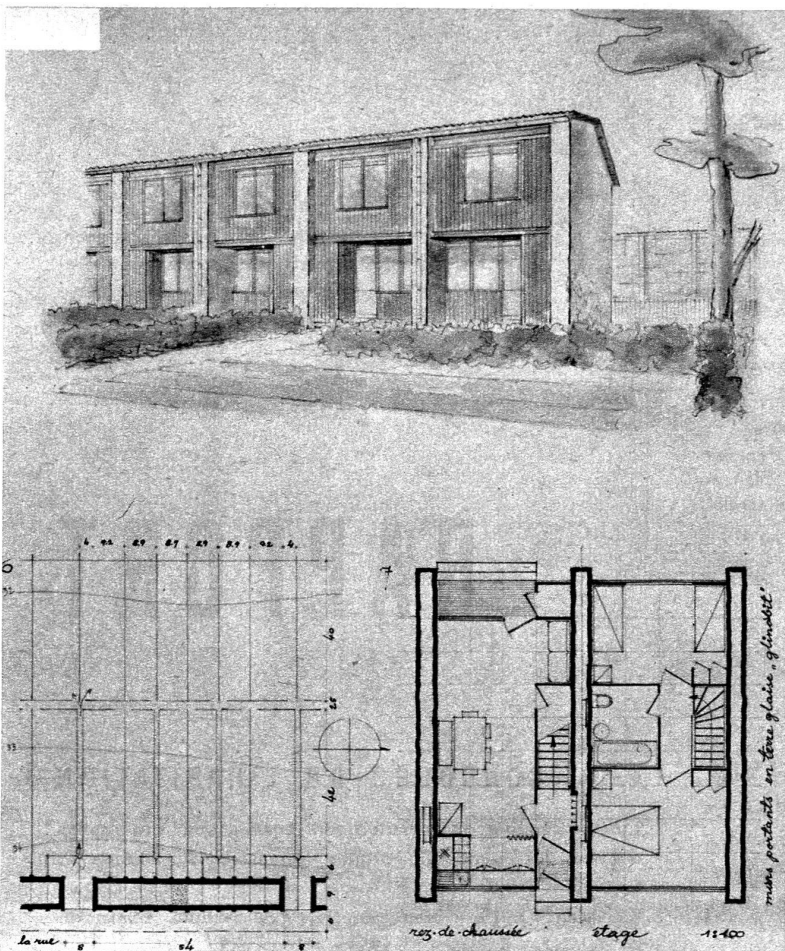
MENTION

DEVISE « ANTIGONE »

Le plan de la maison isolée est trop inspiré de la villa.

Le type en ordre contigu se rapproche davantage du caractère d'une construction préfabriquée pour les besoins de l'après-guerre, bien que le plan très spacieux laisse à désirer sur quelques points. L'architecture est modeste et agréable.

Système de construction : structure et panneaux de remplissage en bois.



Situation 1 : 2000

Plans 1 : 200.

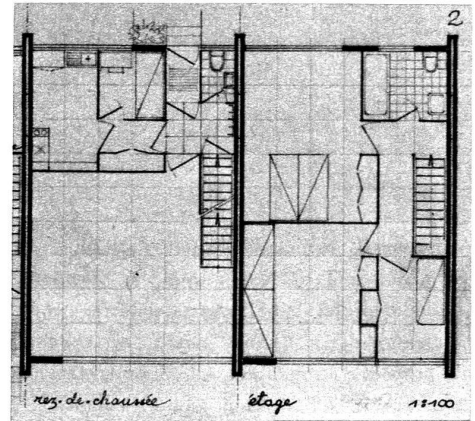
MENTION

DEVISE « 96 »

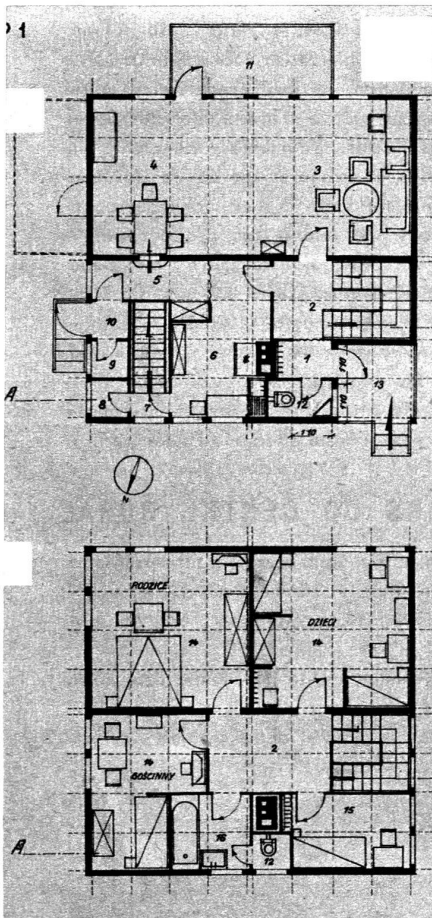
Le projet V retient seul l'attention du jury pour ses possibilités de réalisation dans l'époque de l'après-guerre. Les autres sont trop volumineux de conception et trop compliqués de construction. L'architecture est très plaisante.

Système de préfabrication : structure et panneaux de remplissage en bois entre deux murs mitoyens.

Projet V, 100 mètres carrés.

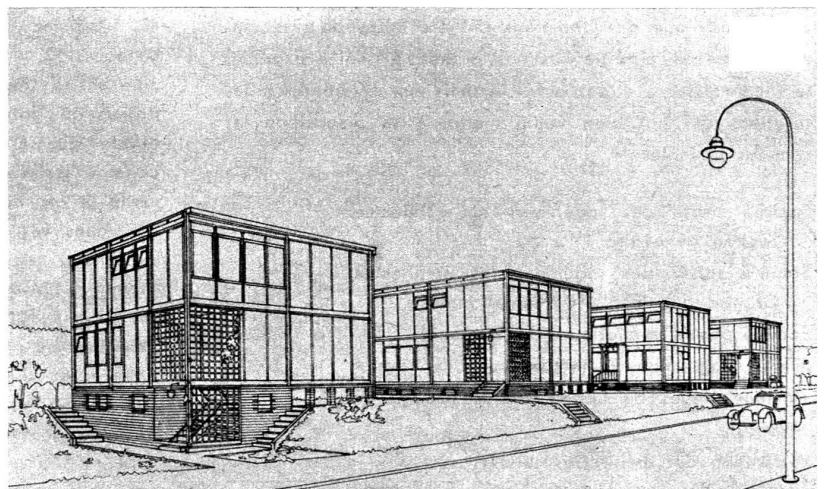


Plans 1 : 200.



Type 1.

Plans 1 : 200.



Perspective de divers types. (Le plan ci-contre est celui des deuxième et quatrième maisons.)

DEVISE « ZS »

Le plan s'adapte difficilement à la structure.

En revanche, l'expression architecturale est bonne.

Système de préfabrication : structure et éléments de remplissage en bois.

MENTION

Classement définitif des projets du concours d'architecture

1er prix : N° 32. « IS » ;
 2me » : 23. « 29 » ;
 3me » : 16. « R » ;
 mention : 51. « Wachsendes Haus 53 » ;
 » 38. « Antigone » ;
 » 18. « Domus hominis Species » ;
 » 41. « E » ;
 » 36. « 96 » ;
 » 1/49. « Raymond Aubert » ;
 » 47. « Z. S. ».

Le jury a basé ses décisions en tenant compte, comme critère, des points suivants : 1. L'organisme du plan en fonction de la structure ; 2. L'expression architecturale ; 3. Le système de construction proposé.

Le dépouillement des enveloppes contenant les noms des lauréats ne se faisant pas à Genève, il n'a malheureusement pas été possible

RAPPORT

Vendredi 21 avril 1944, le jury s'est réuni au Centre international. Sont présents : **MM. F. Gampert**, président du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales ; Centre rural : **A. Hœchel, J. Perrelet, H. Schmidt** ; Habitation : **Alfred Roth, Ernst Schindler, Hans Brechbühler, Albert Cingria, J.-P. Vouga**.

Le jury prend acte de l'envoi par les concurrents de cinquante-quatre projets pour le concours de l'habitation et de vingt-trois pour le concours du Centre rural. Il apprend avec plaisir que des donations ont été faites pour récompenser les meilleurs travaux non primés. Il tient à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements aux différentes organisations qui ont bien voulu mettre à sa disposition les sommes suivantes :

Société suisse des ingénieurs et architectes, Section genevoise	Fr. 100,—
Société suisse des ingénieurs et architectes, Groupe des relations internationales	» 50,—
Société pour l'amélioration du logement	» 50,—
Civitas, Collection de la Cité humaine, Zurich	» 100,—
Anciens élèves de l'Ecole des beaux-arts de Paris	» 50,—
Fédération des architectes suisses	» 50,—
Total	Fr. 400,—

Le jury décide de procéder à l'élection de son président et nomme M. F. Gampert comme président pour les deux jurys. Il décide alors de procéder à un premier examen individuel des envois et détermine la procédure à suivre. Cette procédure comporte deux tours d'élimination puis l'étude détaillée des projets restants.

A. — CONCOURS DE L'HABITATION

Au premier tour d'élimination sont écartés pour insuffisance d'étude les vingt-huit projets suivants : 3. « Lespar » ; 4. « Bern Ferre » ; 7. « Remo » ; 8. « 34 » ; 10. « 4320 » ; 11. « Janc » ; 13. « Branko » ; 15. « Pulchritudo Commoditas » ; 17. « Gemi » ; 19. « 4-14 » ; 21. « Néotect. » ; 22. « Flaam » ; 24. « La Bruyère » ; 25. « Z » ; 27. « Ravan » ; 29. « Bra-Du » ; 30. « Bib. » ; 33. « Victor le Marois » ; 34. « Obnova » ; 35. « M. de Saint-Max » ; 40. « Grey-Lag » ; 42. « Dethier » ; 43. « Starac » ; 44. « Clarté » ; 50. « Française » ; 52. « Bodeveni » ; 53. « Musb 15 » ; 9. « Dom ».

Au second tour d'élimination, le jury écarte seize autres projets qui, tout en faisant preuve d'une étude plus serrée et de qualités architecturales indéniables, dénotent une certaine insuffisance plus particulièrement en ce qui concerne la construction préfabriquée. Il n'est donc pas possible, dans ces conditions, de retenir ces projets pour le classement final : 2. « Vie 11 » ; 5. « Felicjan » ; 6. « Zabudowy » ; 12. « Capstan » ; 14. « Kesa » ; 20. « S. IX C. » ; 26. « Kim » ; 28. « VIV » ; 31. « Homo 44 » ; 37. « Sabot » ; 39. « Barbara » ; 45. « Ayrshire » ; 46. « Minus » ; 48. « Andney » ; 54. « J. Jip » ; 55. « Earlston ».

Restent en présence dix projets qui, après leur critique détaillée, sont classés dans l'ordre indiqué d'autre part.

B. — CONCOURS DU CENTRE RURAL

Au premier tour d'élimination, sont écartés pour insuffisance d'étude les sept projets suivants : 20. « Sadmi » ; 3. « Zivce » ; 9. « Plan it » ; 19. « Jose » ; 18. « Mishnish » ; 6. « Annie » ; 12. « Lumière ».

Au deuxième tour d'élimination, le jury écarte neuf autres projets qui, ne pouvant être retenus pour le classement final, font toutefois l'objet d'un examen et d'une critique succincte.